

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU : 24 mars 2014

Marseille, le 25 mars 2014
N° 324/DR13-SED/D2E

OBJET : Compte-rendu de la réunion du comité local d'opportunité

REDACTEUR : Delphine ARTAUD

TYPE DE COMPTE RENDU :

Pour avis
Définitif

DESTINATAIRES :

Présents

M CHESSEL Jean-Philippe (Thalès Alenia Space - UIMM Côte d'Azur)
M PASTORELLI Ivan (GREDEG-CNRS-Université de Nice)
M DE FORESTA Bruno (Mission Développement Economique Régional MDER)
M LIARD Edwin (FO - Airbus Helicopters)
Mme CASPERS Elvira (Pôle de compmpétitivité Pégase)
Mme PIANA Laure (Pôle de compmpétitivité Pégase)
M MULLER Christophe (Polytech Marseille)
Mme VERDEAU Agnès (Région Paca)
M BELLE Rémy (DIRECCTE)
M REDOR Patrick (Insee)
M BIAU Olivier (Insee)
Mme BESSON Virginie (Insee)
Mme ARTAUD Delphine (Insee)

DESTINATAIRES :

Excusés représentés

M CHABERT Jean-Baptiste (Chef du SEOP, Région Paca), représenté par Mme Verdeau
M CAPELLI Jean-Michel (Thalès Alenia Space), représenté par M Chessel
M LONGERE Jean-Yves (Directeur général du pôle Pégase), représenté par Mme Caspers
M PHILIPPE Daniel (UIMM Côte d'Azur), représenté par M Chessel
M RUSSAC Patrick (Directeur de la DIRECCTE), représenté par M Belle

DESTINATAIRES :

Excusés

M BELLEVILLE Xavier (Directeur général de la CCI régionale)
M ESTEVE Dominique (Président de la CCI régionale)
M ZEKRI Hervé (CCI Côte d'Azur, responsable du Pôle Industrie, Innovation, Intelligence Economique)

En introduction, Patrick Redor, le directeur régional de l'Insee, explique les objectifs de la réunion du 24 mars : recueillir un avis d'opportunité favorable à la réalisation d'une enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet avis d'opportunité est un préalable à la présentation du dossier présenté au comité du label.

Patrick Redor rappelle la procédure de labellisation à laquelle est soumise toute enquête du système statistique public (SSP). Le Conseil National de l'Information et de la Statistique (CNIS) vérifie en effet que les enquêtes du SSP correspondent à un réel besoin d'information, qu'elles sont réalisées selon des protocoles conformes aux bonnes pratiques (qualité statistique, pertinence du questionnement) et que la charge de réponse des enquêtés n'est pas trop élevée.

Au préalable, toute enquête doit faire l'objet d'un avis d'opportunité favorable de la part du CNIS pour une enquête nationale ou d'un comité d'utilisateurs ad hoc pour une enquête régionale. C'est l'objet de la présente réunion pour l'enquête filière aéronautique et spatiale Paca.

Ensuite, un dossier est constitué détaillant l'ensemble des caractéristiques de l'enquête : objectifs, questionnaires, stratégie d'interrogation, plan de sondage, etc... Ce dossier est examiné par le Comité du Label du CNIS, qui après vérification de la qualité de l'enquête, lui attribue (ou non) un label d'intérêt général et de qualité statistique et lui délivre un « avis de conformité ».

L'examen par le Comité du Label pour l'enquête filière aéronautique et spatiale Paca est prévu le mercredi 28 mai.

Présentation du projet d'enquête

La réunion du 24 mars se déroule en deux phases : tout d'abord l'enquête et le questionnaire sont présentés avant de laisser la place aux échanges.

Delphine Artaud présente l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale. Cette enquête est une enquête nouvelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son objectif est de définir le périmètre et de mesurer le poids économique de la filière aéronautique et spatiale dans la région. Pour monter l'enquête, la direction régionale Insee s'appuie sur le questionnaire, la méthodologie et les traitements statistiques effectués par le Grand Sud-Ouest qui réalise une enquête sur la même thématique (FAS-GSO).

L'enquête Filière Aéronautique et Spatiale s'inscrit en complément des travaux menés par le Psar « Etudes Economiques Régionales » de l'Insee Midi-Pyrénées. L'investissement propose un périmètre conventionnel en s'appuyant sur les nomenclatures d'activités et plusieurs enquêtes complémentaires. Il a vocation à être amendé en s'appuyant sur les connaissances régionales, pour qu'il corresponde au mieux à la réalité locale. L'enquête Filière Aéronautique et Spatiale s'appuie également sur les préconisations du Pôle ingénierie statistique entreprise (Pise) de l'Insee Pays-de-la-Loire relatives à l'étude des filières économiques régionales par le biais d'une enquête spécifique. En effet, seule une enquête spécifique permet d'obtenir une définition de « qualité » de la filière tout en assurant la collecte d'informations spécifiques indispensables pour la caractériser, telles que le degré d'appartenance, le positionnement des entreprises dans la filière ou encore les relations entre ses unités.

Les unités enquêtées sont :

- des **entreprises** (unités légales) lorsqu'elles sont "monorégionales" en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; le questionnaire comprend un volet établissements lorsque ces entreprises ont plusieurs établissements dans la région Paca dans le but de localiser plus finement l'activité de la filière aéronautique et spatiale ;
- des **établissements** lorsqu'ils appartiennent à des entreprises "plurirégionales" .

Les unités interrogées sont localisées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le champ de l'enquête est défini par l'investissement Psar « Etudes Economiques Régionales » de l'Insee Midi-Pyrénées.



Cette filière est définie comme l'ensemble des entreprises (ou « traces » d'entreprises) présentes dans la région Paca et dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil, militaire, etc.). Les aéronefs et leurs moteurs sont les produits finaux de la construction aéronautique : avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones. Les astronefs et leurs moteurs sont les produits finaux de la construction spatiale : lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux. La filière recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sousensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils matériels et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance en condition opérationnelle « lourdes » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.

La collecte des informations est réalisée par un questionnaire auto-administré transmis par voie postale en 2014. Elle débutera en septembre 2014. La période de collecte avec rappels s'étendra jusqu'à la mi-novembre.

La diffusion des résultats dans la ligne éditoriale de l'Insee aura lieu au cours du deuxième trimestre 2015 après une phase de traitements statistiques.

Echanges (questions - réponses)

A l'issue de cette présentation, les participants sont intervenus et ont posé leurs Questions

Les premiers échanges ont porté **sur le champ de l'enquête**. Des incertitudes sont remontées sur la couverture du champ.

La sélection en fonction des activités économiques des établissements pourrait amener à ne pas interroger des unités dont l'activité n'est pas spécifique à l'aéronautique et au spatial (l'exemple donné par FO Airbus Helicopters est celui d'une entreprise de logistique) et qui sont reconnues localement pour faire partie de filière.

UIMM Côte-d'Azur s'interroge sur la présence dans notre base de sondage des entreprises réalisant du traitement des images par satellite. Cette activité se développe dans les Alpes- Maritimes grâce à la présence d'entreprises du spatial. La MDER et le CNRS posent la question de la présence des activités autour de l'aviation légère (drone, ballons) présentes dans les départements alpins, qualifiées par les professionnels de nouveaux usages aériens.

L'Insee rappelle la méthodologie : en complément de la sélection par les activités, les résultats d'une enquête nationale de l'Insee (enquête annuelle de production EAP), sont utilisés pour repérer des unités supplémentaires de la filière (post réunion, l'unité citée par le représentant Foe st bien dans la base).

Une vérification sera faite quant à la codification des activités de traitement d'images satellites.

En complément des travaux déjà réalisés sur le champ de l'enquête, l'Insee s'engage à compléter et améliorer la base de sondage, en concertation avec le pôle Pégase.

Le pôle Pégase indique avoir comparé les activités économiques de ses membres et les activités économiques servant à la construction de la base de sondage. Il retrouve les entreprises dans cette segmentation administrative.

La consultation s'est poursuivie **sur le questionnement**. Le questionnaire présenté est le questionnaire 2014 du Grand Sud-Ouest. Il est important de rester proche de ce questionnaire pour permettre des comparaisons régionales par exemple

Les principaux thèmes abordés sont :

- l'appartenance à la filière aéronautique et/ou spatial ;
- le positionnement des entreprises et établissements dans la filière ;
- la conjoncture et les perspectives en cours et en fin d'année ;
- le recours à la recherche-développement et l'innovation ;



- la certification des entreprises et leur stratégie de développement ;
- les difficultés de financement ;
- l'emploi-la formation.

Il est demandé d'enrichir le questionnement autour de la R&D (Polytech).

L'Insee informe les participants de l'existence de (l'extension régionale de) l'enquête innovation (CIS) en Paca, avec interrogation de toutes les entreprises membres d'un pôle de compétitivité et appartenant au champ de l'enquête innovation. L'enquête CIS est plus adaptée pour analyser les questions de R&D.

Il est acté que **la partie nommée Conjoncture et perspectives n'est pas pertinente dans le cas d'une enquête ponctuelle**, comme ce sera le cas en Paca. Le suivi de la conjoncture n'a du sens que lorsqu'il est réalisé dans le temps. De plus le questionnaire comprend une partie perspective de développement qui donnera des indications sur la santé de la filière. La suppression d'un bloc du questionnaire contribuera à alléger la charge des entreprises.

La DIRECCTE s'interroge sur l'utilisation en l'état de la question relative au nombre d'intérimaires utilisés par mois. Il serait en effet plus pertinent de demander une mesure plus précise du temps de travail des intérimaires. Le nombre d'intérimaires en moyenne mensuelle ne fournit pas une mesure précise du temps de travail des intérimaires. La Direccte propose de demander le nombre d'heures mensuel effectué par des intérimaires.

Les derniers échanges portent sur **la diffusion de résultats**. Il est rappelé que l'étude sera publique et complétée de données complémentaires. L'Insee est le seul à avoir accès aux résultats individuels pour garantir le secret statistique des réponses.

En conclusion

- **la suppression du module « conjoncture et perspective » dans le questionnaire est actée,**
- **les propositions d'enrichissement de la partie R&D et de la question sur les intérimaires ne sont pas retenues, au motif d'un questionnement existant sur ce thème (enquête CIS) et du maintien dans le cadre du questionnaire testé et éprouvé par le Grand Sud-Ouest.**

Recueil de l'avis d'opportunité régional

Afin de recueillir un avis d'opportunité, les participants sont invités à répondre aux deux questions suivantes :

- **- existe-t'il un réel besoin d'informations sur la filière aéronautique et spatiale dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?**
- **- est-ce que seule cette enquête peut répondre à ce besoin ?**

La DIRECCTE souligne l'intérêt de cette enquête qui sera la première mesure du segment de la filière aéronautique et spatiale dans la région. Il y a un besoin de comprendre la structuration de la filière.

La Région indique que pour améliorer les politiques régionales vers les entreprises, il est nécessaire de connaître les enjeux de la filière, sa structuration, le lien emploi formation.

La MDER a pour mission de valoriser les filières de la région en produisant des publications régionales. Par manque de données, le dernier panorama sur la filière aéronautique et



spatiale date de 2007. Il y a un réel besoin de données sur cette filière peu connue dans la région.

Le représentant à la fois de l'UIMM de la Côte d'Azur et de l'entreprise Thalès Alenia Space, indique que l'enquête permettra de donner une visibilité à une activité peu connue en Paca. Il y a une volonté de développer l'éco-système autour de Cannes et plus généralement dans la région. En apportant de l'information, cette enquête aidera à identifier des leviers pour renforcer la supply chain.

Le pôle Pégase transmet l'avis favorable du directeur général du pôle Pégase, excusé, et confirme les propos de l'UIMM.

Aux termes de ces échanges, un avis d'opportunité favorable à l'enquête filière aéronautique et spatiale en PACA est donné à l'unanimité.

